



CLaC'Infos n°2

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Février 2021

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Editorial

Chères amies, chers amis,

Ce mois de février fut particulièrement riche en événements impliquant le Comité Laïcité Citoyenneté 29, notamment en mettant en pratique l'orientation que nous avons choisie, de nous adresser aux jeunes des collèges et lycées (intervention au lycée professionnel de Pont de Buis) ainsi que d'accompagner l'ABAAFE (Association brestoise pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers) dans son travail d'aide à l'accueil des migrants. Cette orientation répond, à notre modeste échelle, à la question soulevée par un sondage de la Fondation Jean Jaurès de janvier 2021, présenté dans le CLaC'Infos n°1, qui note : « Que la gestion de la question religieuse dans la vie scolaire est de plus en plus source de tensions » et aussi l'entretien avec Dominique SCHNAPPER à lire dans ce numéro.

Dans le même esprit, nous avons engagé une coopération avec le collège Victoire DAUBIER de Locmaria Plouzané, pour mettre en place un prix de la Laïcité qui devrait être remis avant les vacances d'été, à l'issue d'un travail sur la Laïcité élaboré par des élèves de 4ème.

Dans la continuité de nos rencontres avec les fédérations d'éducation populaire ainsi qu'avec les partenaires de la Laïcité, après les FRANCAS et la FOL, nous avons rencontré l'UFAL (Union des FAMILLES Laïques) pour examiner les actions que nous pourrions mener ensemble.

Enfin, vous découvrirez dans ce CLaC'infos n°2 une nouvelle rubrique : une tribune libre, que nous souhaitons pérenne. Elle exprimera un point de vue individuel, un mouvement d'humeur, l'analyse d'un événement ou tout autre sujet. Cette tribune sera signée et sous la responsabilité de son auteur, bien évidemment, sympathisant et défenseur de la Laïcité telle que nous la concevons dans l'article 2 alinéa 2 de nos statuts :

« L'association a pour objet de : combattre les atteintes aux principes de neutralité dans la sphère publique et promouvoir ceux de tolérance mutuelle et de liberté absolue de conscience, en s'appuyant sur les dispositions des articles 1 et 2 de la loi du 9 décembre 1905, ces principes étant les garants du « vivre ensemble » dans une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion et qui respecte toutes les croyances » (article 1 de la Constitution de la République).

Bonne lecture à toutes et à tous,

Jean Pierre HUE
Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Actualités du CLC29

Le 9 février 2021, le conseil d'administration s'est réuni en visioconférence. Malgré le contexte, les administrateurs poursuivent les actions sur le terrain. Ce nouveau conseil a notamment permis d'échanger sur les interventions réalisées depuis la précédente réunion et de formuler de nouvelles propositions pour les mois à venir !



Une session de sensibilisation à la laïcité, animée par deux membres du Comité Laïcité Citoyenneté 29, s'est tenue dans les locaux de l'ABAAFE, l'Association Brestoise pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Etrangers, le vendredi 5 février.

C'est un groupe d'une quinzaine de stagiaires attentifs et curieux, de toutes origines continentales et religieuses, qui a pu échanger avec les intervenants du Comité des particularités de la laïcité républicaine française.

Les notions de liberté de conscience, de stricte neutralité de l'Etat et de ses services publics, d'égalité de tous les citoyens, dont l'égalité homme-femme, ont été débattues. La discussion, structurée autour d'un quiz proposant des cas pratiques, a suscité un vif intérêt auprès des stagiaires quant aux spécificités et aux limites de l'application des codes du "Vivre ensemble" en vigueur en France, dans les différentes sphères, sphère purement privée, sphère publique, sphère entrepreneuriale.

De nouvelles interventions à l'ABAAFE sont prévues le 23 février pour travailler avec les stagiaires sur l'égalité hommes/femmes.



Ce mercredi 17 février 2021, deux membres du Comité sont intervenus auprès d'élèves de terminale et de 2ème année de CAP du lycée professionnel de Pont-de-Buis, à l'initiative de Sylvie Peteau, professeur en Enseignement Moral et Civique.

[Accéder à l'article sur le site du lycée de Pont-de-Buis](#)



Des contacts sont pris avec diverses structures au sein desquelles le CLC29 pourrait intervenir : établissements scolaires, associations, radios.

Les effets de ces prises de contact pourraient voir le jour dès 2021. A suivre...

Prochaines actions à venir

D'autres actions sont actuellement en cours de préparation et vous seront présentées dans les prochains CLaC'Infos.

Parmi celles-ci, tout d'abord, le travail collaboratif avec les Francas se poursuit en vue de finaliser la malette pédagogique relative à la Laïcité. Ensuite, le CLC29 va solliciter un rendez-vous auprès de l'inspecteur d'académie.

Enfin, comme présenté par le Président dans son éditorial, se prépare également le prix de la Laïcité avec le collègue Victoire DAUBIER de Locmaria Plouzané.

Zoom sur un fait d'actualité



Dans le brouhaha des nombreux articles consacrés à ce que plusieurs médias écrits dénomment désormais « L'affaire Didier Lemaire », et

pour sortir de la surenchère médiatique, et se faire sa propre opinion, il est sans doute opportun de rappeler ce qui a fondé ce débat : la tribune, le 1er novembre 2020, de Didier Lemaire, professeur de philosophie dans un lycée de Trappes, dans les colonnes de L'Obs, et qui en constitue l'événement déclencheur...

En effet, peu de personnes l'ont véritablement lue, se contentant des commentaires autour de cette lettre ouverte qui, à l'époque de sa publication, est passée relativement inaperçue. C'est parce que le Point a titré le 5 février 2021, « Trappes : un professeur, cible de menaces, placé sous protection », que « L'affaire » s'est emballée.



Lettre ouverte d'un prof de Trappes : « Comment pallier l'absence de stratégie de l'Etat pour vaincre l'islamisme ? »

L'OBS, 1er novembre 2020

Accès libre et gratuit

TRIBUNE. A la veille d'une rentrée endeuillée par la mort de Samuel Paty, Didier Lemaire, professeur de philosophie à Trappes (Yvelines), lance un appel à la résistance face à la menace islamiste.

[Lire la suite](#)



Trappes : un professeur, cible de menaces, placé sous protection

Le Point, 5 février 2021

Accès réservé aux abonnés

Depuis novembre, Didier Lemaire, prof de philo, se rend à son travail sous escorte policière. Comme Samuel Paty, il a défendu les principes républicains.

[Lire la suite](#)



Tribune libre

Désormais, chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Michèle Jarron, secrétaire du CLC29, qui inaugure cette tribune !

Vous avez dit ?

A la fin des années 70 (du siècle passé) le philosophe et chroniqueur Alain Finkielkraut publiait un petit livre drolatique, au titre accrocheur «

Ralentir : mots-valises ». Il y proposait des mots cuisinés par ses soins, qui ajoutaient une saveur particulière à des termes ordinaires. Ainsi, le « phallogratte » est l'individu de sexe masculin très chatouilleux sur ses prérogatives ; le « voeuf » a perdu sa compagne et se replie dans sa coquille ; tandis que le verbeux « dodogmatique » plonge son auditoire dans le sommeil, par ses considérations filandreuses.

A quoi tient, à votre avis, ce préambule et coup d'essai ? Au constat que nous sommes exposés, de façon permanente, à des mots dangereusement polysémiques et que nous devrions examiner de près pour éviter qu'ils ne nous sautent au nez lorsque nous les employons.

La suspicion commence avec les grosses ficelles des propos médiatisés ou médiatisés : si l'on déclare, sur le mode prétendument raisonnable mais pas exactement rationnel que « il faut comprendre », « il faut savoir », « il faut raison garder », vous sentez bien que le recours à votre propre jugement se révèle absolument salvateur - d'autant qu'on agit « avec pédagogie » en direction des citoyens, ouh ! les mauvais élèves, les dissipés, les quasi cancre « incapables », du point de vue légal - comme le sont les mineurs et les incapables majeurs.

Ce premier constat est - comme on dit de façon bizarre et incorrecte - « malaisant », c'est-à-dire qu'il suscite le malaise, et que c'est « violent », pour nous tous, de « sortir de notre zone de confort » pour ouvrir les yeux. Mais quoi ! Ne sommes-nous pas convaincus de la volonté officielle de traiter avec « bienveillance » (= sentimentalisme) toutes les questions « compliquées » (= difficiles) de l'univers « sociétal » (=économico-politique) ? Ces belles âmes l'assurent « On ne fait pas ça pour le pognon » ; dont acte. Mais que signifie votre regard narquois ?

Certes, avoir la sensation d'être pris pour un aimable imbécile ne donne aucun plaisir ; mais, plus désagréable encore, est le recours biaisé à des mots lourds de valeur symbolique et, souvent, légale. Préciser que tel individu est de « type européen » ne se rencontre guère sur des fiches anthropométriques. Nous ne nous reconnaitrions guère dans un « profil » provenço-français ou normando-français. Et pourtant, à la xème génération, les Américains noirs demeurent des « Afro-Américains » jusque dans les colonnes de nos journaux, et tant pis s'ils sont Américains depuis bien avant l'arrivée de la plupart des White People...

Gardons-nous des vaches sacrées et idées fourre-tout, ce ne sont pas de charmantes fantaisies verbales, mais des concepts au maniement épineux.

Voici la photographie récente de jolies jeunes filles, manifestant derrière leur bannière « Le voile, c'est mon choix, ma liberté, mon droit » (photolangage DRJSCS Hauts de France). Et (à quoi j'adhère, j'y étais !) « Respect du droit des femmes » « Avorter c'est mon choix, avorter c'est mon droit » (manifestation à Paris 2014). Et encore l'inscription « Liberté Démocratie Laïcité » sur un mur devant lequel passe, sans un regard, une jeune fille dont le foulard cache entièrement la chevelure (DRJSCS supra). Et aussi la banderole « Jusqu'où a-t-on le droit d'aller » dans la manifestation anti-PMA (photo Le point janvier 2021).

Pour y voir clair et agir justement, nous, CLC 29, nous sommes donné le projet de comprendre et mettre en œuvre ces mots magnifiques, ignorés des contrées où règnent toutes les tyrannies : liberté, choix, laïcité, droit - avec, en pendant, le respect et le devoir.

Et comme je donne (en cet instant) dans le sérieux, pas de raison de ne pas m'offrir le droit à l'expression dodogmatique :

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire vien-nent aisément ».

Michèle Jarron



Henri Peña-Ruiz envoie ses meilleures pensées à ses amis défenseurs de la laïcité

Au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite le meilleur de la vie. Le bonheur est fait de jouissances multiples. Nulle certitude ne nous permet de penser qu'elles dureront toujours. Epicure nous invite donc à vivre le présent dans la plénitude des divers plaisirs qu'il offre : plaisir d'amour et d'amitié, plaisir de musique et de poésie, de peinture et de lecture, plaisir de connaître et de sentir, de courir et de marcher, de se souvenir et d'imaginer, de jouir des autres et de soi, de goûter la présence et de ressentir l'absence.

Ronsard fait écho à la sagesse épicurienne : « *Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain... Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.* » D'un même élan Epicure nous encourage à prendre soin de nos pensées, pour déraciner les fausses frayeurs et les mystifications, pour déjouer les préjugés, pour vivre libre. En somme, philosopher en première personne, sans déléguer la puissance de jugement, qui fonde la liberté. « *L'homme est né pour penser, et pour agir en dieu mortel qu'il est* » (Aristote).

Pourtant, il y a le monde déchiré où nous vivons et sa rumeur tragique. Pourtant il y a la détresse multipliée de nos semblables. Trop d'êtres humains aujourd'hui sont privés de présent comme d'avenir, et ne peuvent jouir de la vie car elle ne leur est même pas assurée. Et ceci se produit alors que l'Humanité dispose des moyens de l'accomplissement universel. Étrange paradoxe. Fasse cette nouvelle année advenir un peu plus de justice pour tous. Solidarité ! Soyons assez forts et généreux pour interpeller la coexistence de la misère moderne et de l'opulence extrême, non pour tout niveler, mais pour que l'humanité se souvienne qu'elle est une, et en tire les conséquences. « *Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition* » (Montaigne). Le degré de civilisation d'une société se mesure au sort qu'elle réserve aux plus démunis. L'enfant misérable, « *c'est Mozart assassiné* » (Saint-Exupéry).

Que sont donc devenus les idéaux dans un monde que trop vite on a dit désenchanté ? Trahis trop souvent, ils ne sont pas morts pour autant. Ils existent, bien réels, ne serait-ce que dans l'aspiration de la conscience résistant à l'oppression et aux injustices multiformes. Sachons les faire vivre, pourredonner sens aux mots qui les incarnent.

Laïcité et République, pour partager un monde commun à tous dans la liberté de conscience et l'égalité des droits, délivré de l'obsession des différences. *Démocratie*, pour que la souveraineté du peuple et des citoyens qui le forment ne soit pas abolie au profit d'experts

faussement neutres. *Souveraineté populaire* pour que citoyennes et citoyens n'obéissent qu'à la loi qu'ils se sont donnée. *Responsabilité écologique*, car la nature est à la fois notre milieu de vie et notre demeure nourricière. *Services publics et justice sociale*, afin que le progrès économique assure à chaque personne les conditions de son accomplissement. *Sécurité Sociale*, cette merveilleuse invention de la solidarité en acte pour faire de la santé un bien commun. Chacun cotise selon ses moyens et sera soigné selon ses besoins. *Égalité des sexes*, pour que l'humanité s'élève au meilleur d'elle-même. La femme est l'avenir de l'homme. *Paix et fraternité*, assurant les mêmes droits à tous les peuples, afin que les nations ne dérivent pas dans la haine réciproque. A la fois « *patriotes de l'humanité* » et « *citoyens du monde* » sachons aimer notre patrie sans chauvinisme. Congédions à jamais le racisme, la xénophobie, et le mauvais nationalisme qui rature l'unité de l'humanité. *Hospitalité universelle*, pour répondre sans délai à la détresse des migrants, parias de la mondialisation. *Arts et culture*, afin que la mémoire du beau et du vrai irrigue la vie.

Bonne et heureuse année 2021 !

Henri Peña-Ruiz

Revue des médias



Entretien avec Catherine Kintzler : « Le dépaysement offert par le savoir est un appel d'air, une renaissance »

Philosophie magazine, 14 janvier 2021

Accès libre et gratuit

Philosophe de terrain, Catherine Kintzler est passionnée de rugby et d'opéra. Mais elle est aussi l'une des grandes voix de la laïcité. L'entendre, alors que le projet de loi contre le séparatisme doit arriver à l'Assemblée nationale en février, permet de raison garder sur un sujet brûlant.

[Lire la suite](#)



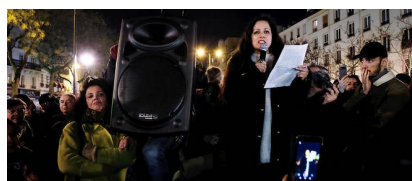
Entretien avec Catherine Kintzler : « La laïcité est le contraire d'un intégrisme »

Revue des Deux Mondes, 19 janvier 2021

Accès libre et gratuit

Avec Élisabeth Badinter, Élisabeth de Fontenay, Régis Debray et Alain Finkielkraut, Catherine Kintzler avait cosigné en 1989 la tribune « Profs, ne capitulons pas ! » qui mettait en garde contre la pression islamiste à l'école. La philosophe déplore trente années de renonciation dans l'Éducation nationale. Elle défend plus que jamais la laïcité « libératrice ». Mais au-delà de la République, dit-elle, c'est aussi la culture française critique et humaniste qu'il faut défendre.

[Lire la suite](#)



L'invraisemblable pétition de soutien à Houria Bouteldja

Le Point, 22 janvier 2021

Accès libre et gratuit

Pour la sociologue Nathalie Heinich, les signataires qui défendent la militante indigéniste trahissent leurs propres valeurs et nuisent à leur réputation.

Le 17 janvier 2021, une pétition intitulée « Contre la calomnie et la



Liberté d'expression : « Ce n'est pas parce qu'on est indigné que l'on a raison »

France Culture, Emission "Affaire en cours" du 22 janvier 2021

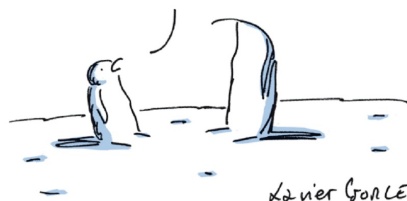
Accès libre et gratuit

Suite à la parution du dessin de Xavier

diffamation, en soutien à Houria Bouteldja » a été postée sur le site acta.zone. Le texte s'insurge contre les accusations d'antisémitisme portées contre Houria Bouteldja en raison d'un blog publié dans Mediapart (puis rapidement retiré du site) où, après des commentaires antisémites contre la dauphine de Miss France 2020, dont le père est italo-israélien, l'auteur affirmait : « On ne peut pas être israélien innocemment. »

[Lire la suite](#)

Si j'ai été abusée par
le demi-frère adoptif de
la compagne de mon père
transgenre devenu ma mère,
est-ce un inceste ?



L'affaire Xavier Gorce ou l'émergence d'un Monde parallèle caricatural
Blog de Philippe Kieffer, 25 janvier 2021
Accès libre et gratuit

De l'art de persister dans l'erreur et la médiocrité d'explications qui n'en sont pas. Depuis le début de la polémique initiée par la direction du Monde à propos d'un dessin de Xavier Gorce (qu'il a contribué à rendre massivement populaire), le quotidien s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le marécage de justifications filandreuses. Espérant enrayer le tsunami de critiques qu'il a lui-même stupidement suscité en affichant, par la condamnation publique de cette caricature, sa fébrilité éditoriale, sa poltronnerie à l'égard des réseaux dits "sociaux", son déficit d'intelligence de la situation, et sa chétive perspicacité en matière de communication.

Qu'on en juge: en une semaine, pas moins de trois interventions émanant de trois hauts dirigeants du Monde. Trois morceaux d'anthologie. Trois "explications" plus discutables et moins convaincantes les unes que les autres.

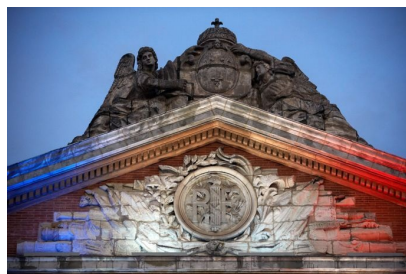
[Lire la suite](#)



« Respect des principes de la République : nommer le mal et son remède », par Francis Chouat, Jean Glavany et Gilles Clavreul

Gorce dans Le Monde et la polémique qu'il a engendré, Nathalie Heinrich, sociologue et directrice de recherche au CNRS, s'interroge au micro de Marie Sorbier sur la place de l'ironie dans notre société actuelle. Si une des caractéristiques du dessin de presse, ainsi que de l'art, est d'opérer un décalage, de manier l'ambiguïté et, plus généralement, l'ironie, sommes-nous encore capable de l'accepter ?

[Ecouter l'émission](#)



« Promouvoir le respect des principes de la République », par Henri Pena-Ruiz

Marianne, 19 janvier 2021
Accès libre et gratuit

Henri Pena-Ruiz, auteur du "Dictionnaire amoureux de la laïcité" (Plon), rappelle les principes généraux qui fondent la République et la laïcité.

- 1 - Conforter les principes républicains
- 2 - Pédagogie des principes : le rôle des élus et des journalistes
- 3 - L'État n'a pas à s'occuper de théologie
- 4 - Quelles réformes ?

[Lire la suite](#)



Entretien avec Dominique Schnapper : « Le combat autour de l'école est central dans la stratégie

L'Opinion, 17 janvier 2021
Accès libre et gratuit

« Une clarification s'impose : pour que le message que la République délivrera à travers cette loi soit pleinement entendu, autant qu'il soit le plus clair possible »

Après le temps du gouvernement vient celui du Parlement, qui se saisit du projet de loi sur « le respect des principes de la République ». Souhaitons que, dans son cheminement législatif, il n'affole pas la boussole qui fixe le cap et l'ambition. Pour que cette loi permette d'agir, elle doit nommer le mal et son remède.

[Lire la suite](#)



« **Twitter est devenu l'outil de la confession publique et le tribunal d'un nouvel ordre moral** »

Figaro Vox, 26 janvier 2021
Accès libre et gratuit

Depuis la naissance du hashtag «Balance ton porc», le réseau social au petit oiseau est devenu le lieu public de l'évalage intime, allant jusqu'à faire office de juge moral et médiatique, analyse Benjamin Sire, qui déplore que le pouvoir du réseau social échappe à tout cadre judiciaire.

[Lire la suite](#)



Séparatismes: Emmanuelle Ménard fait hurler l'Assemblée

Le HuffPost, 23 janvier 2021
Accès libre et gratuit

La députée d'extrême droite a été accusée de remettre en cause à la fois la République et le principe d'une laïcité neutre.

C'est ce qui s'appelle faire l'unanimité contre soi. Référence vichyste "scandaleuse", mise en cause de la laïcité: la proposition d'Emmanuelle Ménard parlant de "l'Etat français" et visant à consacrer dans la loi

des islamistes »
Ouest-France, 9 janvier 2021
Accès libre et gratuit

Depuis trois ans, Dominique Schnapper, sociologue, est présidente du Conseil des Sages de la laïcité qui assiste le ministre de l'Éducation. L'École est un lieu décisif pour résister à la stratégie des islamistes, nous dit-elle. Elle nous livre sa conception de la laïcité et de la citoyenneté.

[Lire la suite](#)



« **Le système de santé à la merci des corporatismes professionnels** »

Marianne, 21 janvier 2021
Accès libre et gratuit

Vincent Lautard, membre de l'équipe nationale du Printemps Républicain, infirmier et juriste en droit de la santé, dénonce le corporatisme des médecins, préjudiciables aux Français.

[Lire la suite](#)



Lycée de Trappes
France Inter, 15 février 2021
Accès libre et gratuit

Vous êtes arrivés jusque là ? Bravo, un petit moment détente avec ce billet de Sophia Aram qui a conclu le 7/9 de France Inter du 15 février.

« Je vais être honnête avec vous, je n'ai pas la moindre idée de ce que c'est que d'avoir 15 ans, aujourd'hui, au lycée de la plaine de Neauphle, à Trappes. »

[Ecouter l'émission](#)

“l'héritage chrétien” a provoqué une levée de boucliers ce samedi 23 janvier en commission à l'Assemblée nationale.

[Lire la suite](#)



Etat des lieux de la laïcité en France - Janvier 2021

Viavoice, janvier 2021

Accès libre et gratuit

« La laïcité, un principe essentiel, maltraité dans le débat public, défié par la montée des intolérances et l'absence de mixité sociale ».

Le baromètre annuel mené par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité participe à la compréhension de la perception par les Français de la laïcité et de son application. Au regard de la pluralité des interprétations de ce principe (dès lors, de ses applications), il apparaît nécessaire d'identifier les éléments qui sous-tendent les représentations que les Français ont de la laïcité.

[Lire la suite](#)



Entretien avec Ismaël Saïdi :

« La laïcité est le plus beau cadeau que la France ait fait à l'humanité »

Le Point, 4 février 2021

Accès libre et gratuit

L'écrivain, qui s'était fait connaître il y a cinq ans avec un spectacle culotté consacré au « djihad », refait parler de lui en ce début d'année. Vincent Lautard, membre de l'équipe nationale du Printemps Républicain, infirmier et juriste en droit de la santé, dénonce le corporatisme des médecins, préjudiciables aux Français.

[Lire la suite](#)



De faux certificats pour sécher la piscine ? Blanquer et Schiappa lancent une enquête

Le HuffPost, 11 février 2021

Accès libre et gratuit

Selon Jean-Michel Blanquer et Marlène Schiappa, les certificats de complaisance invoquant des allergies au chlore pour éviter les cours de piscine sont en hausse.

[Lire la suite](#)



Loi séparatisme: il est temps d'abroger le concordat d'Alsace-Moselle

Le HuffPost, 10 février 2021

Accès libre et gratuit

Blog d'Alexis Corbière, Député de la Seine-Saint-Denis (LFI), chef de file LFI sur le projet de loi principes républicains.

Un siècle après la fin de la Première Guerre mondiale, plus rien ne justifie le maintien de ce particularisme inégalitaire et anti-laïque.

[Lire la suite](#)



Le Liban peut-il renaître ?

France Culture, Émission

"Répliques" du 13 février 2021

Accès libre et gratuit

Quelles perspectives pour le Liban ? Plusieurs mois après les explosions sur le port de Beyrouth et alors que le pays connaît une grave crise financière, Renaud Girard et Karim Bitar analysent la situation géopolitique.

[Écouter l'émission](#)



licra

Mario Stasi, président de la Licra : « C'est l'idéologie séparatiste de l'islamisme qui a nourri la haine de la République »

Le Monde, 4 février 2021

Accès réservé aux abonnés

L'avocat explique, dans une tribune au « Monde », pourquoi le projet de loi « confortant le respect des principes de la République » réaffirme, selon lui, les valeurs humanistes de la laïcité et permet de mieux combattre l'extrémisme religieux.

[Lire la suite](#)



Raberh Achi : « Le combat contre une idéologie mortifère qui se réclame de l'islam ne saurait justifier des restrictions à la liberté d'association »

Le Monde, 4 février 2021

Accès réservé aux abonnés

Le projet de loi « confortant le respect des principes de la République » est « un texte fourre-tout et répressif », estime le politiste Raberh Achi dans une tribune au « Monde ».

[Lire la suite](#)



« Lokman Slim pourfendait la pensée unique imposée dans la communauté chiite au Liban par le Hezbollah »

Le Monde, 8 février 2021

Accès réservé aux abonnés

La doctorante et journaliste Maya Khadra rend hommage, dans une tribune au « Monde », à Lokman Slim, figure de proue de la résistance culturelle au pays du Cèdre, assassiné dans la nuit du 3 au 4 février.

[Lire la suite](#)



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la laïcité !

Question 1/ Quel est l'objectif de la loi de 1905 ?

- A : Autoriser la liberté religieuse pour les catholiques, protestants, juifs et musulmans
- B : Interdire les signes religieux dans l'espace public
- C : Cesser de subventionner les cultes religieux

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2/ Qui finance les aumôneries dans les établissements publics (écoles, prisons) ?

- A : Les cultes
- B : L'État
- C : Une taxe sur les produits religieux

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3/ Peut-on dresser des croix ("calvaires") ou des statues religieuses dans l'espace public ?

- A : Oui, c'est le principe de la liberté religieuse garantie par la loi de 1905
- B : Non, c'est interdit par la loi de 1905
- C : Oui, avec un permis de construire délivré par le maire de la commune

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2021 Comité Laïcité Citoyenneté 29